



*XXXVI<sup>e</sup> SESSION*  
*DAKAR, 5-8 juillet 2010*

---

**DOCUMENT N°66**

**RESOLUTION**

**Stages d'études pour les étudiants dans le domaine de la sante d'Haïti**

*L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Dakar (Sénégal) pour sa XXXVI<sup>e</sup> Session du 5 au 8 juillet 2010, sur proposition de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles,*

Attendu qu'Haïti a fait part d'un besoin urgent de personnel médical et que de nombreux étudiants dans le domaine de la santé ont dû interrompre leurs études abruptement à la suite du séisme de janvier dernier et de la destruction d'infrastructures universitaires,

Attendu que les pays de la Francophonie se sont engagés à soutenir Haïti, notamment lors de la Conférence de New York qui s'est tenue le 31 mars dernier,

Attendu que l'Agence universitaire de la Francophonie a offert d'assumer le rôle de coordinatrice dans l'organisation de stages d'études et d'octroi de bourses pour les étudiants haïtiens en médecine qui seraient appelés à compléter et à terminer leurs études à l'étranger,

**RECOMMANDE** aux États de la Francophonie de coordonner leurs efforts en vue d'accueillir les étudiants dans le domaine de la santé afin de leur permettre de compléter et de terminer leurs études et retourner en Haïti y prodiguer les soins requis aux populations.

**DEMANDE** instamment la mise en place d'un programme de soutien notamment financier pour les nouveaux diplômés en médecine afin de les encourager à retourner en Haïti et à s'y établir,

**PROPOSE** que l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Organisation internationale de la Francophonie assurent la coordination de cette initiative.